

Rieux-Volvestre



Le plan d'eau sur la Garonne. Crédit P. Chagné.

ÉDITO

Ces derniers mois auront été encore marqués par la crise sanitaire que nous traversons et une vie quotidienne qui n'a pas retrouvé les couleurs et le goût d'avant la pandémie.

Néanmoins, même si toutes les manifestations festives n'ont pas pu avoir lieu, de nombreuses animations culturelles, sportives à l'initiative de la commune ou des associations nous ont permis et nous permettent de renouer avec le plaisir du spectacle, de l'activité physique, du lien social.

Merci à toutes celles et tous ceux qui participent activement à ce retour à « une vie normale » : bénévoles associatifs, acteurs privés, agents de la collectivité, du CCAS et du secteur public, élu(e)s...

Le rythme des travaux sur les espaces et les bâtiments communaux a lui aussi repris : vous retrouverez quelques exemples dans les pages qui suivent. Nous avons d'abord pensé aux enfants des écoles : afin d'améliorer leurs conditions de travail et celles de leurs enseignants, nous avons investi dans le numérique et l'installation d'écrans/tableaux interactifs dans les sept classes de l'école élémentaire.

La mise en place d'un tarif cantine lié au quotient familial dont un repas à 1 € doit aussi permettre à tous les enfants d'avoir accès à un repas équilibré.

Début décembre une Maison départementale de proxi-

mité verra le jour au 13, place du Préau. Elle sera un espace d'information et d'accompagnement : accès sans rendez-vous aux services du département et aux différentes démarches administratives ; elle devrait faciliter notre quotidien qui se heurte souvent aux obstacles de la dématérialisation et à la disparition d'interlocuteurs à visage humain.

Vous l'avez certainement constaté, les rues de notre ville-cité et nos nombreux sentiers de randonnée accueillent de plus en plus de visiteurs. Le travail des agents de l'OTI, de nouveaux outils de communication, les nombreuses émissions et reportages télévisés consacrés à notre commune participent au rayonnement d'un environnement exceptionnel. Nous devons continuer à préserver la qualité de cet environnement naturel et architectural : d'abord parce qu'il est notre cadre de vie quotidien et ensuite parce qu'il favorise l'attractivité touristique et conforte le tissu économique local.

Cela suppose bien des efforts et contraintes – notamment pour les propriétaires des bâtiments et logements situés dans le périmètre protégé – mais qui restent bien modestes au regard des admirables richesses transmises par les générations qui nous ont précédés et au regard des devoirs qui sont les nôtres à l'égard des générations à venir.

*Maryse Vezat Baronia,
Maire de Rieux-Volvestre*

BIENVENUE À...

• LA HALLE AUX LIVRES ET AUX IMAGES

Une librairie de livres d'occasion et de produits culturels divers (BD, affiches, publicités vintage, figurines, estampes, DVD...)
2, rue d'Auriac. Tél. 06 95 91 68 14 ou 06 08 09 24 07
Achat/Vente.

Du mercredi après-midi au dimanche inclus.

10 h – 12 h & 14 h 30 – 18 h (oct. à mars)

10 h – 12 h & 14 h 30 – 19 h (avril à sept.)

Fermeture annuelle du 7 janvier au 8 février 2022 inclus.

• ÉPICERIE D'ART GEMMA COLORS

Épicerie fine, décoration, mercerie, couture, cadeaux, souvenirs.
11, rue Saint-Cizi. Tél. 09 81 99 29 50
gemmacolors31@gmail.com
Ouvert tous les jours : 10 h – 13 h & 15 h – 19 h

• RESTAURANT Ô MEY D'ASIE

Épicerie de produits asiatiques, plats à emporter (cuisinés sur place). Un mélange de saveurs de la Chine, de la Corée, du Japon, du Laos et de la Thaïlande.
1, route de Latrape (derrière le bowling). Tél. 06 31 86 77 00
omeydasie@gmail.com – Omeydasie.fr 

• TONTON VÉLO 31

Reprise d'activité : VTT, vélo de route, E-bike
1, route de Latrape. Tél. 05 81 64 57 46 

• PHILIPPE AUTO SERVICES

Carrosserie, peinture, pare-brise, location de véhicule utilitaire, véhicules de prêt.
1, route de Latrape (près du bowling). Tél. 06 22 37 79 26
philippeautoservices@gmail.com

• AU LEVAIN DES ARCHERS

Boulangerie. Pains tradition, semi-complets, complets, aux graines. Nouveau : petite restauration de produits frais locaux.
Place du Préau, nouvel emplacement. Tél. 06 18 18 63 42 
aulevain@orange.fr
Mardi & mercredi : 8 h 30 – 15 h
Vendredi, samedi & dimanche : 8 h 30 – 15 h & 19 h – 22 h

• WOOD SMOKE BARBECUE

Food truck, le jeudi soir place du Préau.
Entre 19 h et 21 h 

• JULIE BRUNET

Vente de plats préparés. Place du Préau.
Le mardi de 17 h à 21 h, tous les quinze jours (semaines impaires)

• ET TOUJOURS LE MARCHÉ DU DIMANCHE MATIN

Place du Préau, 8 h 30 – 13 h
Avec de nouveaux produits.



**VOUS POUVEZ RETROUVER
TOUTES LES INFORMATIONS
DE LA COMMUNE SUR :**

- le site Internet de la commune
www.mairie-rieux-volvestre.fr
- Facebook (Mairie de Rieux-Volvestre)
- et sur l'application Panneau Pocket (disponible et gratuite sur AppleStore ou PlayStore).



ESPRIT CITOYEN

Merci de nous aider à agir pour le développement durable et les économies d'énergie en signalant à la mairie tout dysfonctionnement d'éclairage, toute fuite d'eau... sur l'espace public. Tél. : 05 61 98 46 46.

Picto : Martin, PH (www.thenourproject.com)

Halle de
Rieux-Volvestre
Marché de Noël

Samedi 11 décembre
10h00 – 18h00

❖ Artisans créateurs
❖ Produits régionaux
❖ Photo avec le père Noël – l'après-midi

Dans le respect des consignes sanitaires en vigueur

Organisé par la mairie de Rieux-Volvestre — Tél. 05 61 98 42 00 — bibliotheque@mairie-rieux-volvestre.fr
Conception mairie de Rieux-Volvestre

WWW.MAIRIE-RIEUX-VOLVESTRE.FR



Bulletin municipal édité par la commune de Rieux-Volvestre,
Hôtel de Ville, 7, place Monseigneur-de-Lastic,
31310 Rieux-Volvestre. Tél. : 05 61 98 46 46.

Directrice de la publication : Maryse Vezat.

Ont collaboré à ce numéro : l'équipe municipale, le service Enfance et Jeunesse, l'OTI, les établissements médicosociaux.

Conception et réalisation : Editions In extenso, 31310 Canens, 05 61 90 29 15.

KATY BAJOUÉ, POLICIÈRE MUNICIPALE

Policière municipale depuis 2001, Katy Bajoué a rejoint notre commune en novembre 2020 après avoir passé treize ans à Cazères. Dès sa prise de poste, elle s'est engagée activement dans ses nouvelles attributions. En matière de sécurité publique, elle travaille en liens étroits avec la gendarmerie de Rieux-Volvestre et la communauté de brigade du Sylvestre, et reste à l'écoute des habitants notamment sur les questions de tranquillité.

Elle a également en charge de faire respecter le code de l'urbanisme (conformité des travaux avec déclarations et permis, affichage permis de construire, constat de salubrité...). Parallèlement, elle a effectué un recensement complet des concessions des deux cimetières de la commune grâce aux outils informatiques dédiés. Une nouvelle signalétique a été créée à son initiative, et de nouveaux panneaux seront installés à l'entrée du cimetière et dans les allées.

Enfin, dans une démarche de sensibilisation à la sécurité routière auprès des élèves des écoles maternelle et élémentaire, des ateliers ont été organisés au sein des classes, et en situation dans les rues du village. Tous ces conseils permettent aux enfants d'appréhender les bons comportements lors de leurs déplacements.

Parallèlement, elle accueille des stagiaires, étudiants en baccalauréat professionnel « Sécurité » tout au long de l'année.

Par ailleurs, dès sa prise de fonctions, elle a participé à l'élaboration de la page dédiée à ses fonctions sur le site Internet de la mairie (www.mairie-rioux-volvestre.fr). Vous pourrez y retrouver toutes les informations qui y sont liées (arrêtés municipaux, conseils de prévention, adresses et numéros de téléphone de services spécialisés, liens vers les documents administratifs Cerfa...).



Photo : S. Mailhol

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe des agents municipaux et dans notre ville-cité.

Tél. : 05 61 98 46 46 ou 06 78 29 23 94
police.municipale@mairie-rioux-volvestre.fr



Photo : S. Mailhol

VÉRONIQUE FROMENTIN : DÉPART À LA RETRAITE.

Après 26 ans de carrière territoriale, dont 12 ans à la mairie de Rieux-Volvestre, Véronique Fromentin a fait valoir ses droits à la retraite en juillet dernier.

Lors d'une cérémonie rassemblant famille, agents et élus, Maryse Vezat a salué ses qualités professionnelles et lui a souhaité « de belles journées auprès de ses proches, à cultiver ses passions et prendre le temps de vivre ».

PRÉSENTATIONS

Sylvie Averous a intégré l'équipe des agents administratifs de la commune en août dernier à la suite du départ en retraite de Véronique Fromentin. Elle est plus particulièrement chargée du pôle comptabilité.



Photo : S. Mailhol

Christian Lourde a rejoint l'équipe des agents techniques de la commune.



Au nom de la collectivité, nous leur souhaitons la bienvenue.

LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DE PROXIMITÉ

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE PROPOSE UNE NOUVELLE OFFRE DE SERVICES À TOUTES LES HAUT-GARONNAISES ET TOUS LES HAUT-GARONNAIS, AU PLUS PRÈS DE LEURS BASSINS DE VIE.

La suppression des services publics au cœur des communes est une réalité à laquelle se trouvent de plus en plus confrontés les habitantes et les habitants du département. Aujourd'hui, le conseil départemental répond concrètement à ce besoin par la création de Maisons départementales de proximité en Haute-Garonne.



La Maison départementale occupera le rez-de-chaussée de ce bâtiment, mitoyen du bureau de poste

Un lieu d'information et d'accompagnement

- Une aide aux démarches départementales en ligne : subventions, transports scolaires, restauration scolaire, MDPH...
- Des permanences : conseils aux associations, rendez-vous avec les acteurs jeunesse...
- Des informations et un accompagnement pour les démarches du quotidien : aide informatique, aide à la rédaction (CV, lettres de motivation, lettres de résiliation, courriers, etc.), accompagnement pour remplir vos formulaires et services en ligne, relais sur les thématiques telles que le logement, l'emploi, la famille, la santé, la retraite... Un poste informatique est disponible en libre-service ainsi qu'un accès internet.

OUVERTURE COURANT DÉCEMBRE 2021

Maison départementale de proximité de Rieux-Volvestre

13, place du Préau, 31310 Rieux-Volvestre

Tél. : 05 34 60 76 52

E-mail : proximite.riouxvolvestre@cd31.fr

Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

LES ÉLUS À VOTRE ÉC



MAIRE

**Maryse
VEZAT BARONIA**

LES ADJOINTS



Yves Caron-Jourda
1^{er} maire adjoint en charge de la vie économique et agricole, des finances...
Vice-président du SIVOM
Délégué à la CCV



Michèle Lourde
Maire adjointe en charge de l'enfance et de la jeunesse



Bernard Pons
Maire adjoint en charge de la voirie, de la sécurité...
Vice-président de la commission territoriale de Réseau 31



Sylvie Mailhol
Maire adjointe en charge de la culture, de la communication...



Roger Santa Cruz
Maire adjoint en charge des travaux...
Délégué au SIVOM



Éliane Soucasse Piquemal
Maire adjointe en charge de l'environnement, de la vie associative et de la citoyenneté

OUTE

CITOYENS, ASSOCIATIONS, ENTREPRISES, VOUS AVEZ BESOIN DE DIALOGUER AVEC LES ÉLUS DE RIEUX-VOLVESTRE. LES ADJOINTS ET LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS SONT À VOTRE ÉCOUTE CHACUN SELON SA DÉLÉGATION.

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Magalie Albert
Déléguee à l'urbanisme



Régis Alvado
Délégue aux réseaux
Délégue au SIVOM



Sébastien Caron
Délégue à l'action sociale,
Vice-président du CCAS



Patrick Chagné
Délégue aux espaces verts
Délégue au SIVOM



Sophie Chavy
Déléguee aux réseaux sociaux, à l'innovation, à la radio



Daniel Escorihuela
Délégue au centre de loisirs, au foyer des jeunes
Délégue à la CCV
Vice-président au SMBVA



Pascale Mesbah Lourde
Déléguee au tourisme et à l'attractivité du territoire,
Vice-présidente du développement touristique à la CCV

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Lucie Garnacho
Référénte santé et prévention



Agathe Lesueur
Référénte développement durable



Caroline Loze
Déléguee au conseil d'école maternelle



Cyrille Persillon
Référénte finances
Délégue au SIVOM et au CCAS



Serge Picard
Référénte bâtiments publics



Lætitia Ségala
Vice-présidente du SIVOM à l'action sociale



Laurent Soucasse
Référénte chemins de randonnée



Agnès Sudre
Référénte vie agricole, questions liées à l'eau



Michel Voutzinos
Référénte déplacements doux

LES CONSEILLERS SUR LISTE SUPPLÉMENTAIRE



Sonia Rieu



Michel Salomez

CCV : Communauté de communes du Volvestre
CCAS : Centre communal d'action sociale
SIVOM : Syndicat intercommunal à vocation multiple
SMBVA : Syndicat mixte du bassin versant de l'Arize

RETOUR SUR LA PÉRIODE ESTIVALE

LA PÉRIODE ESTIVALE A CLÔTURÉ LE PROJET ANNUEL MENÉ SUR L'ENSEMBLE DES PÉRIODES DE VACANCES DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 : « UN VOYAGE AUTOUR DU MONDE À LA DÉCOUVERTE DES CULTURES ».

Pour cette ultime escale, les petits aventuriers de Tom Pouce ont pu voyager au cœur de régions françaises, accompagnés de personnages créés de toutes pièces pour l'occasion.

Plongés dans une aventure imaginaire à la recherche d'une pierre philosophale, les 160 enfants accueillis ont pu parcourir le Pays basque, l'Alsace et la Bretagne à la découverte des coutumes et des traditions. Partage et

coopération étaient au rendez-vous, pour une mission réussie.

En parallèle et en complémentarité du projet, trois mini-camps ont pu être proposés à 44 enfants : un « voyage conté » autour de la nature avec une nuit sous la tente pour les 3-5 ans, un séjour « camping à la ferme » avec une nuit dans une yourte et des activités autour de la nature pour les 6-7 ans et un séjour « sport et aventure » de quatre jours pour les plus grands, les 8-11 ans.



Les 6-11 ans au château de Foix.



Balade contée des 3-5 ans.



Visite du château.



À la ferme du Paradis pour les 3-5 ans.

ACCUEIL DE LOISIRS : UNE NOUVELLE ANNÉE QUI DÉBUTE...

L'ACCUEIL DE LOISIRS A ROUVERT SES PORTES À LA RENTRÉE AVEC DE NOUVEAUX PROJETS, POUR LE PLUS GRAND PLAISIR DE TOUS.

Les enfants de 3 à 11 ans seront accueillis les mercredis et pour les périodes de vacances scolaires de 7h30 à 18h30 dans les locaux de l'accueil de loisirs situés au Plan d'eau. Cette année encore, l'équipe d'animation utilisera le jeu et l'imaginaire comme vecteur essentiel à la transmission de valeurs, de savoirs, de savoir-faire.

« L'art sous toutes ses formes » sera le fil rouge des vacances scolaires 2021-2022 : « L'art dans notre village », « L'art de la scène », « L'art par l'image » ou encore « L'art de l'écriture ». Tout un panel d'approches pour des découvertes variées.

L'accueil du mercredi organisé dans le cadre du PEDT (projet partenarial signé par la collectivité, la CAF, Jeunesse et Sports et l'Éducation

nationale) vise à assurer une continuité éducative qui repose sur le lien entre les différents acteurs : écoles, accueil de loisirs et partenaires associatifs.

L'équipe d'animation, dans son projet pédagogique, vise la complémentarité avec les enseignements scolaires.

De nombreux projets seront proposés selon les tranches d'âge : sensibilisation à l'environnement, découverte culturelle et sportive, participation aux événements de la commune...

Tom Pouce vous attend pour découvrir les programmes riches et variés préparés par l'équipe d'animation.

**Inscriptions par bulletin ou mail : service.enfance@maire-rieux-volvestre.fr
Pour toute demande d'information :
06 13 14 24 19**

Les enfants de Tom Pouce visitent la galerie de l'artiste Sylvian Meschia dans le cadre du projet annuel autour des arts et de la culture. Ils ont aussi visité son atelier.



DES NOUVELLES DES ÉCOLES



Photo : S. Charvy

Le tableau numérique en classe.

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022, LE GROUPE SCOLAIRE DE RIEUX-VOLVESTRE ACCUEILLE À L'ÉCOLE MATERNELLE 80 ÉLÈVES RÉPARTIS EN 4 CLASSES ET À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE 171 ÉLÈVES RÉPARTIS EN 7 CLASSES. LA DIRECTION DE L'ÉLÉMENTAIRE EST DÉSORMAIS ASSURÉE PAR M^{ME} GRAZIELLA GUSATTO QUI A EN CHARGE LES ÉLÈVES DE CM2.

Durant l'été, les classes de l'école élémentaire ont été équipées de nouveaux projecteurs, permettant de diffuser sur de grands écrans blancs des documents agrandis à toute la classe. Ces équipements d'un montant de 20 000 euros ont été financés par la commune et par une subvention de l'État à hauteur de 7 000 euros.

Chaque classe a également été équipée de deux ordinateurs dont l'un intègre le logiciel indispensable à la gestion des tableaux numériques.

Interrogée sur ces nouveaux équipements, la nouvelle directrice Graziella Gusatto salue un outil vraiment très intéressant pour l'équipe enseignante, un outil interactif que les élèves se sont approprié.

Les projecteurs permettent de diffuser un grand nombre de documents de science, d'histoire mais également d'orthographe et d'écriture. Enfin, elle salue la qualité du son lié aux enceintes installées de part et d'autre des tableaux, favorisant le confort d'écoute de l'ensemble des élèves de la classe.

Après les communes de Martres-Tolosane et Launaguet, c'est à Rieux-Volvestre que Graziella Gusatto va dorénavant enseigner, un vœu de longue date, selon elle. Elle a été nommée au poste de directrice de l'école élémentaire et enseigne à une classe de CM2.



Photo : S. Charvy

RÉSULTATS DU CONCOURS DE FLEURISSEMENT

Photo : P. Chagné

Parterre rue du Moulin, fleuri par une lauréate.

Les lauréats du concours de fleurissement étaient invités vendredi 23 septembre à recevoir leurs prix dans la salle du conseil municipal, en présence de Maryse Vezat Baronia, maire de la commune, et de Patrick Chagné, conseiller municipal en charge des Espaces verts. Ce dernier s'est félicité du nombre de participants pour cette édition 2021 (seize personnes), sachant que le concours avait été supprimé l'an dernier en raison de la crise sanitaire. Il a par ailleurs précisé que cette année, la gent masculine s'était inscrite en force : cinq nouveaux inscrits, « une

première », pour la commune. Maryse Vezat Baronia a également tenu à remercier les participants pour leurs efforts d'embellissement. Elle en a profité pour rappeler que le regard sur les espaces verts a changé en lien avec le changement climatique : économies d'eau, zéro phyto, ... Elle a tenu à saluer le double travail de ces « ambassadeurs » : ces habitants fidèles au concours qui ont à cœur d'inciter leurs voisins ou proches à embellir la commune et aussi à s'approprier cette récente culture en termes d'environnement et de plantations : privilégier les plantes résistant

à la sécheresse, ne pas utiliser de produits chimiques tout en végétalisant les espaces.

Cette année, le 1^{er} prix a été accordé à Viviane Santa-Cruz, le 2^e à Jean-Claude Arredondo et le 3^e prix à Danielle Roujas. La commune leur a offert un bon d'achat à la boutique L'Antre Pots de Flora à Rieux pour poursuivre l'embellissement du village.

Pour l'édition 2022 sur le thème des insectes, il est proposé aux futurs participants de réaliser leur fleurissement par exemple autour d'un hôtel à insectes, idéal pour la biodiversité.



Coup d'œil sur une façade récompensée.

Photo : P. Chagné



Les lauréats du concours.

Photo : S. Mailhot

190 LAMPADAIRES RÉNOVÉS À RIEUX-VOLVESTRE

A la demande de la commune et afin de poursuivre les économies d'énergie, un diagnostic complet des installations d'éclairage public a été réalisé.

Entre 2019 et aujourd'hui, le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) a rénové 190 points lumineux au cœur du village avec des appareils à LED. Cette rénovation, financée à 80 % par le SDEHG, a permis à la commune d'économiser plus de 70 % par rapport à l'ancien éclairage.

Le SDEHG est un outil de mutualisation à l'échelle départementale, rendant l'accès à l'énergie et à la transition énergétique plus efficace et égalitaire pour nos collectivités et nos concitoyens.

Les objectifs de ce projet étaient donc multiples : renouveler une installation vieillissante, réaliser des économies d'énergie, assurer la sécurité des habitants, lutter contre la pollution lumineuse.

Un abaissement de la puissance de l'éclairage de 50 % pendant 6 heures au cœur de la nuit permet ces économies et limite les nuisances lumineuses nocturnes, dans le respect de l'environnement.



Un nouveau lampadaire dans le centre ancien.

Photo : S. Mailhol



Les maires Maryse Vezat et Loïs Estèbe (au centre) coupent le ruban avec Laurent Nguyen de la CAF.

Photo : S. Chauvy

LE PARC MULTI-JEUX

Le parc multi-jeux de Rieux-Volvestre a été inauguré début juillet par les deux maires de la commune, Maryse Vezat Baronia et Loïs Estèbe, son homologue élu par le Conseil municipal des jeunes (CMJ). « *Un lieu de partage au cœur du village pour se retrouver, se rencontrer, jeunes et moins jeunes* » : c'est par ces mots que ce dernier a inauguré ce nouveau lieu dédié au sport (foot, basket, hand...). L'idée de ce projet est née en 2017 lors du précédent mandat du CMJ. Maryse Vezat a salué le travail des enfants et adolescents au sein de ce conseil ainsi que des élues référentes. Il a volontairement été implanté au cœur du village près du stade de football et des espaces

publics et surtout au plus près des écoles. Depuis son ouverture, il ne désemplit pas. Petits et grands s'y retrouvent avec plaisir lorsque le temps le permet.

Laurent Nguyen, président du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Garonne, était également présent à cette inauguration. Le coût de l'opération s'élève à près de 42 000 euros, subventionné à hauteur de 34 % par la caisse d'allocations familiales et de 40 % par le conseil départemental de Haute-Garonne.



Le CMJ récemment élu.

Photo : S. Mailhol

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

COMME CHAQUE ANNÉE, LA BIBLIOTHÈQUE RENOUVELLE SON FONDS JEUNESSE AUPRÈS DE LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE. DE NOUVEAUX DOCUMENTS VIENDRONT DONC ENRICHIR LES RAYONNAGES. DE MÊME, DES NOUVEAUTÉS SONT EN COURS D'ENREGISTREMENT.

Pour le fonds adulte, le renouvellement auprès de la Médiathèque départementale se fera début 2022. D'ici là, des nouveautés achetées par la commune à une librairie indépendante, viendront s'ajouter au fonds en place. Afin de diversifier et d'alléger les rayonnages, notamment de documents abîmés, obsolètes ou ne sortant plus, une opération de « désherbage » a été organisée. Les documents sortis des rayons ont été donnés pour cer-

tains ou proposés à la vente lors d'une braderie (1 euro le livre) le jour du « Vide ta chambre » organisé par LARPE le 17 octobre.

Un projet de réaménagement de l'espace et des rayonnages est en cours pour que la bibliothèque devienne un lieu de rencontre, d'échange et de partage. Pour un accueil plus convivial, des animations seront aussi proposées, notamment autour des jeux de société en début d'année prochaine. La mise en place d'une grainothèque est aussi en projet.

La bibliothèque municipale, comme de nombreux lieux culturels, est soumise au pass sanitaire.

Cependant, un système de « drive » est mis en place pour les personnes n'étant pas à jour du pass sanitaire. Comment ça marche ? Une demande de documents est à faire auprès de Nelly, la bibliothécaire, soit par mail,

soit par téléphone, et les documents peuvent être récupérés dans le sas d'entrée.

Du portage à domicile peut être aussi fait sur demande.

Enfin, l'accueil des classes a pu reprendre cette rentrée dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Un grand merci à tous les usagers pour leur fidélité, malgré les contraintes sanitaires qui ont pu perturber l'accès à la bibliothèque.

Nelly vous accueille les mardi et vendredi de 17h à 19h ; le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi de 9h30 à 13h. N'hésitez pas à la contacter pour toutes demandes d'informations.

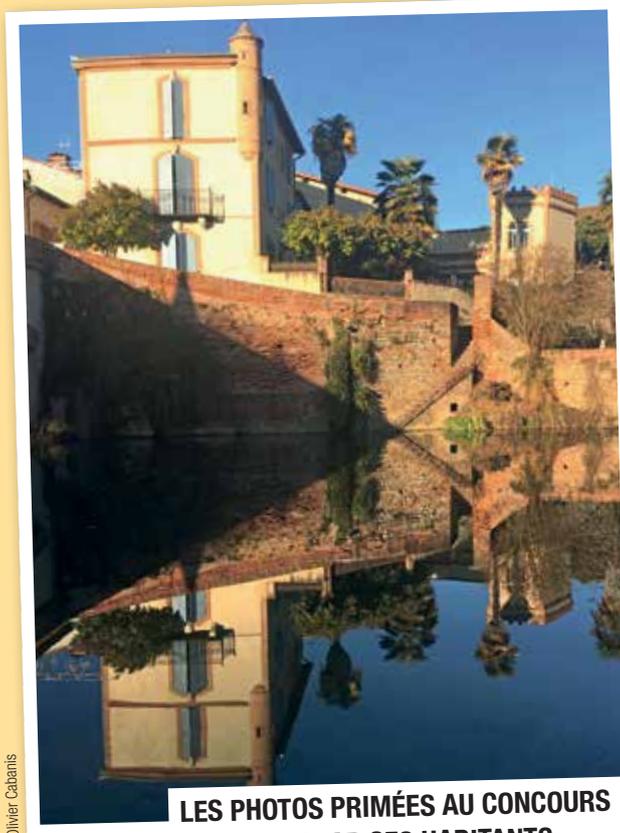
**Bibliothèque municipale :
1, rue de l'Ort, 31310 Rieux-Volvestre
05 61 98 42 00
bibliotheque@mairie-rieux-volvestre.fr**



Photo : O. Loubet

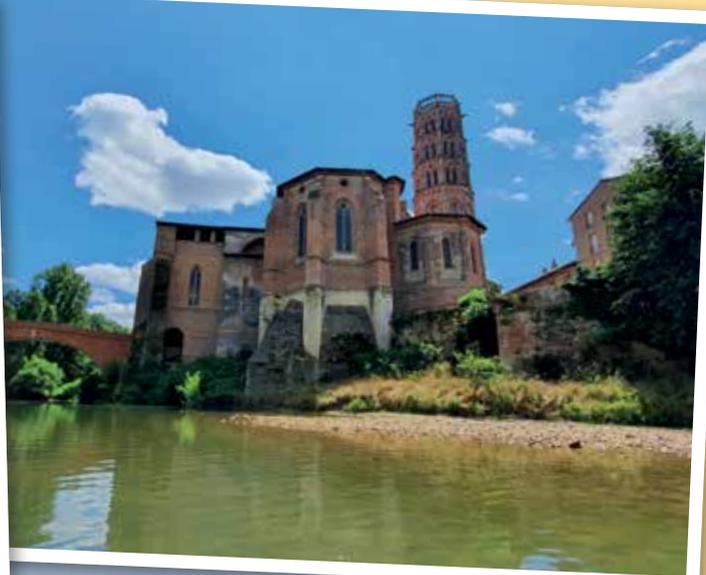
« Histoire d'un escargot », CLAK Compagnie, animation proposée par la Médiathèque départementale en partenariat avec la bibliothèque municipale.

UN ÉTÉ À RIEUX-VOLVESTRE



Olivier Cabanis

LES PHOTOS PRIMÉES AU CONCOURS
« RIEUX VU PAR SES HABITANTS »



Tristan Gomez



Maeline Pasquier



Jean Fossati

Photo : S. Chavy

LES EXPOS DE L'ÉTÉ
À LA GALERIE MUNICIPALE



Léa Stauder

Photo : S. Chavy



Vanessa Taverne

Photo : S. Chavy

Photo : S. Chavy



The Amateurs

LES CONCERTS DU VENDREDI AU KIOSQUE : THE AMATEURS ET LINDA L



Linda L

31 NOTES D'ÉTÉ AVEC MOONLIGHT BENJAMIN



Photo : S. Chavy

Moonlight Benjamin, dans le cadre de 31 Notes d'été, avec le CD 31

Photo : S. Chavy

CINÉMA DE PLEIN AIR



Photo : S. Chavy

Le Retour de Martin Guerre

DANSE CONTEMPORAINE



THÉÂTRE : FESTIVAL LES THÉÂTRALES ET THÉÂTRE DE RUE AVEC PRONOMADES

Photo : Pierre Rieu



Les Théâtrales : *Le Médecin malgré lui* de Molière

Photo : JC Vollmar



Pronomades : *Nenna* par la compagnie Raoui

LES RANDONNÉES DE RIEUX



Photo : S. Charvy

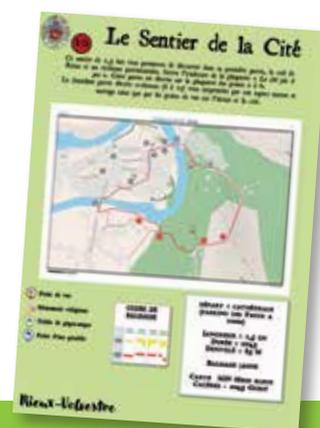
La carte de l'ensemble des sentiers de la commune.

LES CARTES DES DIX CHEMINS DE RANDONNÉE OUVERTS SUR LA COMMUNE SONT DÉSORMAIS DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE, MAIS ÉGALEMENT EN FORMAT PAPIER EN LIBRE ACCÈS DANS LE HALL DE LA MAIRIE ET À L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI).



De longs mois de repérage, de débroussaillage, et d'aménagements par les membres de la commission ouverte « Chemins de randonnée » ont été nécessaires pour leur élaboration. Sur certains d'entre eux, le balisage a été revu. D'autres ont vu le jour, comme le chemin de Renaudis ou le Sentier de la cité qui prolonge la traversée du centre historique et finit par un point de vue sur l'Arize. Le plus long d'entre eux suit le tracé de la Via Garona entre Carbonne et Rieux-Volvestre. Au total, la Via Garona, longue de 170 km, relie les sites du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle entre Toulouse et Saint-Bertrand-de-Comminges, traversant quarante et une communes dont Rieux-Volvestre.

De plus, une carte générale des chemins est visible sur le mur de la mairie à proximité de l'OTI. Elle répertorie également les numéros de téléphone des différents commerces et hébergements pour les marcheurs de passage.



Lien vers les dix cartes :

<https://www.mairie-rioux-volvestre.fr/fr/culture-sports-loisirs/randonnees.htm>

AIRE DE CAMPING-CARS

L'aire de camping-cars de Rieux-Volvestre, gérée par le Sivom, dispose de douze emplacements de 70 m² chacun avec accès à l'eau et à l'électricité. Le site dispose de sanitaires (douches et WC), de tables de pique-nique et d'un barbecue. Il est idéalement situé près de la piscine municipale et de la Garonne. Le camping, à proximité, met à dis-

position une salle pour des groupes qui le souhaitent (tél. : 05 61 97 24 59). Cet été, l'aire, recommandée par de nombreux sites dédiés, n'a pas désempli.

Les camping caristes disent aussi avoir été attirés par une commune labellisée « Plus beaux détours de France » et « Station Verte ».



Photo : S. Chevy

L'aire de camping-cars en bord de Garonne.



Photo : B. Pons



L'HISTOIRE DE RIEUX GRÂCE À QUESAQUO

Durant l'été, des plaquettes avec un QR Code « Quesaquo » ont été installées sur les principaux bâtiments de la commune : la mairie, la cathédrale, l'ancien évêché, le pont d'Auriac, le pont Lajous, la Tourasse. Le visiteur peut les scanner très facilement avec son smartphone. Ce dernier vous dirige vers le portail spécialement conçu pour la commune de Rieux et vous propose des articles, des photos et des vidéos sur l'histoire du bâtiment.

« Quesaquo » est une application imaginée et développée par des Rivois. Elle peut également être téléchargée gratuitement sur le Play store et être enrichie de nouvelles photos ou nouveaux sons à tout moment. Notre commune est la première de France à la proposer. Nous remercions les deux Rivois qui ont conçu cet outil et l'ont mis à disposition de la promotion de notre riche patrimoine.

UNE SAISON À LA PISCINE

La saison estivale de la piscine d'été de la commune a été mitigée cette année, en raison des règles imposées par la crise sanitaire, mais également à cause d'une météo morose au mois de juillet. L'organisation par le maître-nageur Alexis Pons d'une journée d'animations pour les enfants à la fin août a connu un réel succès. La fréquentation a été plus élevée que l'an dernier

et de nombreux lots ont été offerts aux participants.

Comme chaque année, quatre jeunes lycéens et étudiants ont pu bénéficier d'un emploi saisonnier proposé par la commune pour assurer les entrées et la buvette.

D'autres jeunes ont pu bénéficier d'un job d'été dans d'autres services communaux ou liés au CCAS.



Photo : S. Mailhol

CCAS – ESAT LE RUISSELET

AGRANDISSEMENT DE LA BLANCHISSERIE

Les travaux de rénovation et d'extension des locaux du Ruisselet se poursuivent grâce au soutien de l'État, l'ARS, le conseil départemental, la Région, et l'ADEME.

L'agrandissement de l'atelier blanchisserie est désormais terminé. L'espace de travail, bien plus agréable, permet de séparer les postes de travail et de mieux circuler. La nouvelle zone de stockage optimise le rangement du linge propre, et le bureau des encadrantes ouvre un espace de parole plus intime pour les usagers. Cet agrandissement était nécessaire pour la certification RABC prévue en 2022.

La blanchisserie est désormais équipée de la climatisation, en complément du rafraîchisseur d'air, ce qui améliore la qualité de vie au travail notamment lors des fortes chaleurs.

Lors des travaux, les encadrantes et l'équipe de la blanchisserie ont été



L'atelier de blanchisserie a été rénové.

accueillies par M. Chanabé à Capens, ce qui leur a permis de découvrir un nouvel environnement de travail. Cet échange avec une entreprise du milieu ordinaire a été très enrichissant aussi bien pour les usagers que pour

l'entreprise accueillante qui a pu découvrir les compétences professionnelles des personnes en situation de handicap. L'établissement continue ainsi de s'inscrire dans une démarche d'inclusion.



Aux Olympiades de sport adapté, on s'est essayé à l'aviron.



Le groupe des Olympiades.

PARTICIPATION AUX OLYMPIADES

Le jeudi 23 septembre se sont déroulées les Olympiades de Sport Adapté organisées par le comité départemental du Sport Adapté 31 à Saint-Gaudens sur le site du lac de Sède.

Un peu plus de 30 disciplines étaient représentées pour le plus grand plaisir

des 450 participants, parmi lesquels dix travailleurs et deux professionnels du Ruisselet qui ont relevé le défi.

Au programme : des ateliers de rugby pour travailler les passes, la motricité, le « un contre un », le jeu au pied ainsi qu'un espace de jeu pour permettre aux volontaires de venir essayer, mais aussi

du tennis de table, de l'escalade, de la sabbacane, de la carabine à laser, de la danse, du VTT, de l'équitation, de la pétanque, du basket, du canoé, de l'aviron.

De beaux moments de convivialité, de partage, et de dépassement de soi, durant cette journée de promotion de la santé et des conditions physiques.



Grande tablée pour un repas festif.

CCAS – EHPAD L'ORÉE DU BOIS

FINI LES RESTRICTIONS, BONJOUR LES RETROUVAILLES ! LES RÉSIDENTS DE L'ORÉE DU BOIS RETROUVENT LE SOURIRE, LA CONVIVIALITÉ, LE BONHEUR DE SE RETROUVER...

Dès le mois de juillet, une grillade a initié le début d'une série de festivités. Résidents et personnels se sont retrouvés autour d'une grande tablée, dans une ambiance musicale.

Un repas américain leur a permis de voyager gustativement.

Actuellement, des activités ciblées sont mises en place autour de la thé-

matique de l'automne.

Mobilisation des résidents autour d'Octobre Rose, puis 32^e édition de la semaine du goût qui est l'occasion de découvrir des saveurs autour des différents repas et goûters à thèmes (Vietnam, Espagne...).

Tout un programme...



Un moment de partage entre les résidents.

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE ASEI AZURÉ

DÉBUT D'ANNÉE 2022, LA MAS ASEI AZURÉ VERRA LE JOUR ; UN ÉTABLISSEMENT UNIQUE EN FRANCE POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE MALADIES NEURO-DÉGÉNÉRATIVES (MND).

Acteur majeur de l'Économie sociale et solidaire, la mission de l'ASEI est centrée sur l'accompagnement de personnes en situation de handicap, dans la construction de leur projet de vie, et ce, à tous les âges de la vie. Implantée principalement en Occitanie, l'ASEI est l'association qui aura en charge ce nouvel établissement, résultat de la fusion de deux sites : le centre Louis-Donat sur la commune de Sana et le centre Pierre-Hanzel à Rieux-Volvestre.

Ce nouveau lieu pensé pour et avec ses résidents accueillera 94 personnes avec un objectif prioritaire : maintenir et développer les capacités d'autonomie globale des résidents et leur intégration à la vie sociale et citoyenne ; 80 personnes seront accueillies de manière permanente, et l'établissement propose 14 places en hébergement temporaire, réelle innovation dans l'offre proposée aux personnes atteintes de MND. En



effet, ce service d'accueil temporaire sera déterminant dans la politique de maintien à domicile des personnes. Elle permettra de soutenir les aidants et accompagnera les personnes dans le maintien de leur autonomie sociale ainsi que dans la prévention ou la gestion des situations d'urgence.

D'une surface d'environ 5 700 m², l'établissement proposera :

- des chambres individuelles munies d'une salle de bains au sein de trois unités ;
- des espaces de soins et d'activités thérapeutiques répondant aux besoins et souhaits des résidents ;
- ainsi que des lieux de vie et d'activités alliant le besoin d'intimité et de calme (petits salons) aux lieux de socialisation (salon de coiffure, salles d'activités...).

Les proches ne seront pas oubliés et auront à leur disposition des espaces dédiés afin de maintenir les liens familiaux et sociaux.

Les résidents des deux MAS sont bien sûr régulièrement informés des travaux de leur futur lieu de vie. À noter, la belle idée de l'association « Le Petit Perchoir » de Rieux. Une collaboration ayant pour objectif d'accompagner les résidents au changement de lieu d'habitation, les soutenir dans l'appropriation de leurs nouvelles chambres et de leurs nouveaux espaces de vie.

(Article communiqué par l'ASEI)

En attendant, la vie continue au sein de la MAS. La période estivale a été riche en activités pour les résidents. Tout au long de l'été, ils ont assisté avec plaisir aux manifestations proposées par la commune.



Les résidents ont illustré des pare-soleil qui illuminent le centre de la cour. Ils étaient accompagnés dans cette réalisation par une enseignante en arts plastiques de l'ASEI.





DES NOUVELLES DE LA FIBRE

L'engagement pris par le département de la Haute-Garonne de proposer le très haut débit à notre territoire rural a été tenu. À ce jour, 96 % des Rivois peuvent demander le raccordement final à l'opérateur de leur choix pour bénéficier du progrès qu'apporte la fibre. Il existe toutefois quelques administrés qui se trouvent dans une situation de blocage sur le déploiement. Les raisons sont souvent des difficultés techniques liées au terrain ou aussi de simples erreurs « d'adressage » du logement.

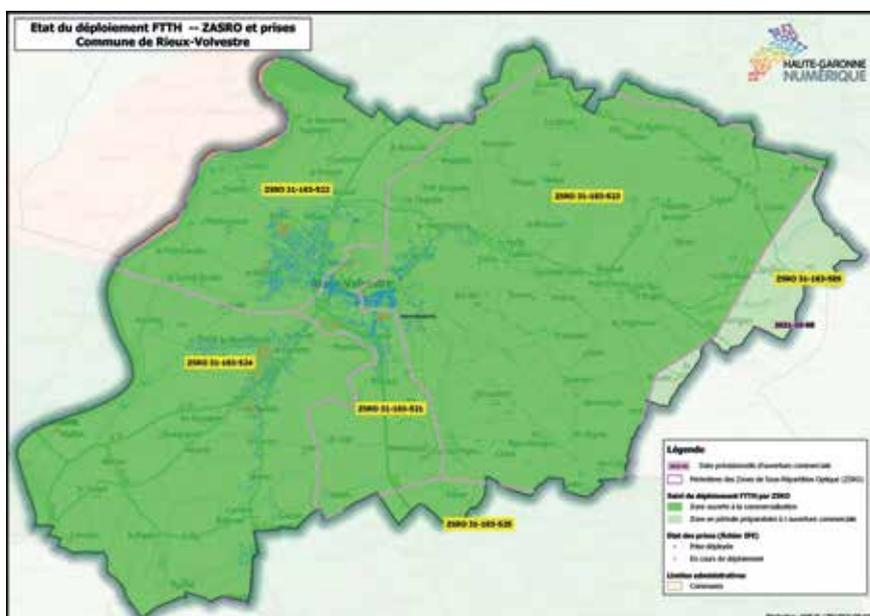
Nous savons que FIBRE 31 met tout en œuvre pour résoudre ces quelques problèmes.

La municipalité reste très attentive aussi aux interventions des opérateurs privés qui gèrent le raccordement final, raccordement à l'habitation pris en charge par le conseil départemental de la Haute-Garonne.



Installation de la fibre dans le centre ancien.

Photo : R. Avado



Etat du déploiement de la fibre sur le territoire de la commune en octobre 2021.



VOIES CYCLABLES

Pendant plusieurs mois, des travaux ont été réalisés par Enedis pour le renforcement de la ligne électrique sur l'axe Carbonne-Montesquieu. La remise en état des bas-côtés par les prestataires d'Enedis vient de se terminer sur plusieurs secteurs de la commune. La municipalité profite de ces travaux pour réaliser une bande cyclable entre la station essence et le rond-point du Papogay, sécurisant ainsi le passage des piétons et des cyclistes. Sur ce trottoir, un marquage au sol sera réalisé, accompagné de panneaux de signalisation. Une demande de subvention a été faite au conseil départemental de Haute-Garonne.

Le lien entre la piste cyclable départementale et cette section communale est à l'étude. La commune a investi près de 20 000 euros sur l'exercice budgétaire 2021 pour cette promotion du vélo en ville.

CHEMIN DE CHANTEMESSE

L'entreprise ETPM est en charge des travaux de création de la voie d'accès à la Maison d'accueil spécialisée l'Azuré et de l'aménagement du chemin de Chantemesse. Ces travaux se poursuivront jusqu'à la fin de l'année. Ils permettront d'améliorer les conditions de circulation, notamment pour les piétons et les cyclistes. Nous reviendrons sur ces aménagements importants dans notre prochain numéro.

ZONE 30 KM/H ET DÉPLACEMENTS DOUX

DEPUIS CET ÉTÉ, LES AUTOMOBILISTES CIRCULANT DANS LES RUES DU CENTRE-VILLE DE LA COMMUNE DOIVENT RESPECTER LA LIMITATION À 30 KM/H : DU PONT LAJOUS AU ROND-POINT DES ARCHERS ET DE LA HALLE AU ROND-POINT DE MONTESQUIEU.

La modération de la vitesse a pour but de favoriser les déplacements doux (marche, vélo), et de sécuriser les déplacements des personnes vulnérables, enfants aux abords des écoles, personnes à mobilité réduite, seniors.

En parallèle, deux passages à vue ont été installés rue de la Bastide et avenue Saint-Martin. Ces aménagements ont pour but de réduire la vitesse en centre-ville et ont permis la création de dix places de stationnement.

Par ailleurs, la circulation sur le chemin du bac de Salles (qui mène au plan d'eau) a été modifiée en « chaussée à voie centrale banalisée ». Sur cette voie, piétons et cyclistes sont prioritaires.

Les aménagements liés au passage aux 30 km/h sont financés sur le pool routier de la commune.

Dans le cadre de ses compétences, la communauté de communes du Volvestre, mandatée par la commune, a réalisé les agencements concernant la voie centrale banalisée menant au plan d'eau en collaboration avec le service technique de la ville.

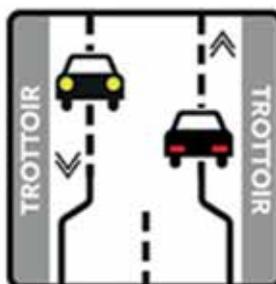
Ces divers aménagements concrétisent la volonté de l'équipe municipale de permettre une liaison à vélo du centre-ville au site du plan d'eau en bord de Garonne.



CAS 1
Le véhicule reste sur la partie centrale et n'empiète pas sur les voies latérales vélos.



CAS 2
Le véhicule reste sur la partie centrale et n'empiète pas sur les voies latérales vélos.



CAS 3
Les véhicules se croisent en empiétant sur les voies latérales vélos.



CAS 4
Les véhicules restent derrière les vélos en empiétant sur les voies latérales pour se croiser.

DANS NOTRE VILLAGE

DES PANNEAUX DE LIMITATION DE LA VITESSE ONT ÉTÉ IMPLANTÉS À PROXIMITÉ DES ÉCOLES.



SUR UNE « CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE », PIÉTONS ET CYCLISTES SONT PRIORITAIRES.



TRAVAUX AU CLOCHER

Le 30 mars dernier, une visite sanitaire du clocher de la cathédrale a été effectuée par l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Haute-Garonne et l'entreprise La Tournée du Coq. Elle avait pour but d'effectuer un état des lieux en vue de la mise en sécurité de l'ancien beffroi dont plusieurs pièces de bois, instables, présentent un risque de chute.

Des travaux vont donc être réalisés pour consolider le beffroi ainsi qu'une dé-végétalisation des façades du clocher.

Le montant s'élève à 72 400 euros. Des demandes de subventions ont été déposées auprès du conseil départemental de la Haute-Garonne et de la direction régionale des Affaires culturelles (DRAC).

En projet, dé-végétalisation du clocher et rénovation du beffroi, la charpente qui porte les cloches.



Photo : S. Chaay

TOITURE DE L'ÉCOLE

À la suite d'infiltrations constatées dans les salles de classe de l'école élémentaire, l'entreprise Rodriguez Assistance a été mandatée par la municipalité pour effectuer des travaux d'étanchéité sur le toit et remettre en état les chenaux.

Le coût s'élève à 15 000 euros dont 6 000 euros de subventions de la part du conseil départemental.



Le chenal en bord de toiture.

Photo : Services techniques

RÉFÉCTION DES TOILETTES AUX JACOBINS

Les toilettes du bâtiment des Jacobins nécessitaient une importante rénovation. Les agents techniques de la commune ont donc procédé au remplacement des éléments sanitaires et carrelé l'ensemble des locaux. Elles sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le coût s'élève à 12 300 euros dont 5 000 euros de subventions du conseil départemental.



Picto : 16 data studio (www.thenouproject.com)



UNE QUALITÉ PATRIMONIALE À PROTÉGER

Afin de protéger la qualité patrimoniale du centre historique, il a été créé un périmètre de protection des monuments historiques qui impose le respect d'un certain nombre de règles sous le contrôle des Architectes des Bâtiments de France (ABF) (par exemple, interdiction des volets roulants blancs en PVC).

Les propriétaires de bâtiments situés dans ce secteur protégé doivent se rapprocher du service urbanisme pour connaître la réglementation : matériaux et couleurs autorisés, démarches à faire auprès des Architectes des Bâtiments de France (ABF),...

Des documents nombreux sont aussi à leur disposition.

En voici les références ci-dessous :

CAUE publications :

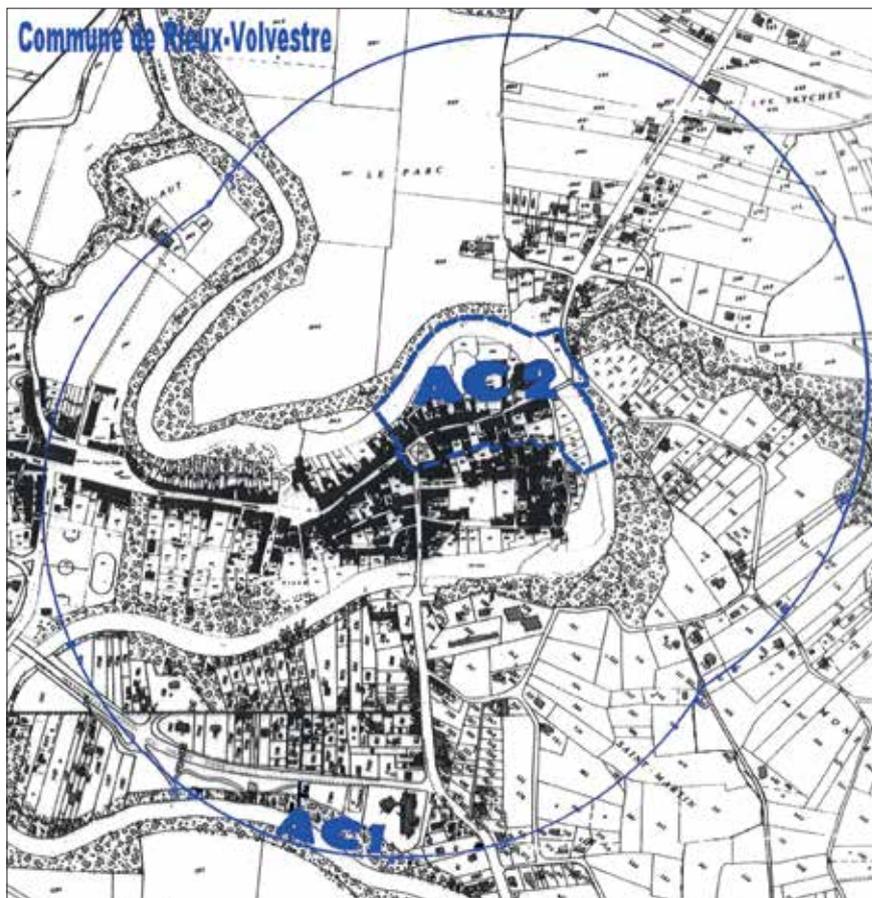
Maisons de pays en Haute-Garonne

> <https://fr.calameo.com/read/00231255145daea2307a8?page=1>

> www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie/Patrimoines-et-architecture/Espaces-protoges-Udap/Udap-31/Amenagement-du-territoire/Guides-des-materiaux-et-des-teintes/Midi-toulousain
> www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie/Patrimoines-et-architecture/Espaces-protoges-Udap/Unite-departementale-de-l-architecture-et-du-patrimoine-de-la-Haute-Garonne/Toulouse

RÉGLEMENTATION URBANISME

Les constructions nouvelles (y compris les annexes des habitations telles que : abris de jardin, garages, piscines), les extensions de constructions, les ravalements de façades, changements de menuiseries, etc. doivent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme ou d'un permis de construire. Les travaux réalisés sans autorisation ou non conformes à l'autorisation d'urbanisme délivrée (permis de construire, déclaration préalable) constituent une infraction au Code de l'urbanisme.



Carte du périmètre de protection des monuments historiques :

- AC1 : servitude de protection des monuments historiques
- AC2 : servitude de protection des sites naturels et urbains

Cette dernière pourra faire l'objet d'une procédure à l'encontre du contrevenant et il pourra être appliqué des sanctions judiciaires et fiscales au titre de l'article L 480-4 du Code de l'urbanisme.

Renseignez-vous auprès du service urbanisme de la mairie sur les formalités à accomplir avant de réaliser des travaux.

Permanence du service urbanisme :

Le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

(possibilité de vous recevoir sur rendez-vous si vous n'êtes pas disponible le jeudi)

La permanence téléphonique est assurée le mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Tél. 05 61 98 46 45

Courriel : urbanisme@mairie-rieux-volvestre.fr

RV sur le site de la commune www.mairie-rieux-volvestre.fr/Vivre à Rieux-Volvestre/Urbanisme

ACQUISITION ET PROJET D'ACQUISITION DE TERRAINS

La commune a fait l'achat d'une parcelle de 1 800 m² à proximité des écoles dans le cadre d'une réserve foncière pour d'éventuels projets à venir.

La commune a déposé une demande à la communauté de communes du Volvestre pour l'acquisition d'une parcelle de 5 000 m² dans la zone artisanale Penelle.

Ce terrain devrait permettre la construction d'une nouvelle caserne par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum s'est tenu sous le préau de l'école élémentaire.



Photo : S. Mailhol

Le forum des associations s'est tenu le 5 septembre sous le préau de l'école élémentaire. Malgré la crise sanitaire, une quarantaine d'associations étaient présentes et le public était nombreux comme chaque année. La municipalité tient à remercier les associations de la commune pour leur engagement et pour avoir joué le jeu d'un forum « écoresponsable » (tri des déchets, respect de l'interdiction de fumer...).

Certaines associations ont fait savoir qu'elles manquaient de bénévoles pour vivre.

Si vous souhaitez vous engager, contact : associations@mairie-rieux-volvestre.fr

TOITURE DU CLUB DE FOOTBALL

En raison du mauvais état de la toiture des vestiaires du club de football, l'entreprise Danicy a été chargée du désamiantage de l'ancienne toiture.

Celle-ci a été remplacée par des panneaux isolés.

Le montant de cette réfection s'élève à 30 000 euros dont 12 000 euros de subvention du conseil départemental.

Ces travaux permettront aux enfants et aux adultes de l'USR d'être accueillis dans de meilleures conditions.



Photo : Iconsmind.com (www.thenounproject.com)

RÉNOVATION DES COURTS DE TENNIS

Le 3 juillet dernier, les nouveaux courts de tennis ont été inaugurés par Maryse Vezat, maire de la commune, en présence des dirigeants de l'USR Tennis Rieux-Volvestre. Il s'agissait de la réfection complète du court n° 2 et de la peinture du court n° 3. Cette réfection d'un coût de 22 000 euros a été financée par le conseil départemental de la Haute-Garonne pour 8 700 euros, une participation du club à hauteur de 2 500 euros, et pour 10 800 euros par la commune.

Les nouvelles couleurs ont donné une bouffée d'oxygène à tous ceux qui ont pu fouler à nouveau les courts après cette période de pandémie.



Le court de tennis rénové.

Photo : USR Tennis

LA MÉDIATION ÉQUINE AU CENTRE PIERRE HANZEL, C'EST QUOI ?

Elle s'adresse aux résidents en situation de handicap, que celui-ci soit physique, cognitif ou psychologique. La médiation équine intègre le cheval/poney dans la prise en soin. Il joue alors le rôle de médiateur. Par son biais, les capacités physiques, psychiques, cognitives, de communication et de bien-être des résidents sont entretenues.

Le projet est né il y a un an, au moment du premier confinement lié au COVID-19. L'idée est d'amener directement l'activité sur place puisque les résidents ne pouvaient plus sortir.

Marine Pons, ergothérapeute du centre, en collaboration avec Ludwig Guerra, professeur d'activités physiques adaptées, a porté le projet. L'activité rencontre à ce jour un franc succès. C'est donc deux vendredis par mois qu'Alain de Nailly, gérant du centre équestre du Volvestre à Rieux, amène des poneys dans l'enceinte de l'établissement. Son atout? La proximité avec le centre Pierre Hanzel et des poneys parfaitement à l'écoute des patients. Il arrive aussi que résidents et poneys sortent cheminer ensemble dans les ruelles du village...



Photo : M. Pons

Des poneys attentifs aux patients.

LE PETIT PERCHOIR AU CENTRE HANZEL : LE DESIGN POUR ACCOMPAGNER AU DÉMÉNAGEMENT



Photo : Vivien Gorse

Les totems, pièces de jeu créées par les résidents.

L'association Le Petit Perchoir est intervenue auprès des résidents du centre Pierre-Hanzel et du centre Louis-Donat à Sana entre les mois de juin et d'août. L'objectif de ces premières interventions est de préparer le déménagement des deux sites vers une nouvelle Maison d'accueil spécialisée, chemin de Chantemesse.

Constitution du pochoir en 2D, une étape de l'élaboration des totems.



Photo : Vivien Gorse

Pour les résidents, il n'est parfois pas facile d'envisager de quitter son lieu de vie et encore moins de se projeter dans un nouveau chez-soi. Damien Guizard et Vivien Gorse, tous deux designers, ont mis en place des ateliers permettant aux résidents de se projeter dans ce nouveau bâtiment. Ces ateliers ont permis aux résidents d'imaginer la signalétique, de mettre un peu d'eux sur les futurs murs, de s'approprier ce nouvel habitat. Ces temps ont permis également de partager appréhensions et joies entre résidents et équipe sociothérapeutique. Un jeu de plateau a été imaginé par l'équipe médicale permettant de visualiser le plan des futurs locaux. Les designers ont complété ce jeu en proposant la création de pions, conçus tels des totems à l'image de la

personne qui l'élabore. Puis des pictogrammes ont été dessinés et réalisés, ils seront utilisés dans les futurs locaux pour la signalétique. Au mois d'août, les résidents ont pu réaliser les lettres constituant un alphabet. Cette police d'écriture, outil symbolique de communication, fédèrera l'ensemble des résidents et des professionnels. Elle pourra être utilisée par tous, pour l'écriture des documents administratifs et personnels. Durant les prochains mois, des actions de sensibilisation au design seront données à l'école de Rieux-Volvestre, au collège de Carbonne ainsi qu'au lycée de Cazères. Autant de petites pierres qui guideront les habitants du territoire vers les Journées du Design prévues les 26 et 27 juin 2022.

LES ASSOCIATIONS ET LA MUNICIPALITÉ

LA MUNICIPALITÉ, TRÈS ATTACHÉE AU DYNAMISME DE LA VIE ASSOCIATIVE, SOUTIENT ACTIVEMENT LA SOIXANTAINE D'ASSOCIATIONS PRÉSENTES SUR LA COMMUNE.

Les activités multiples qu'elles proposent à toutes les tranches d'âges contribuent ainsi au bien-être et à l'épanouissement de tous dans un esprit de convivialité. Elles permettent en outre aux Rivoises, aux Rivois et à leurs voisins d'accéder au sport, à la culture, aux loisirs pour un coût raisonnable. Le soutien de la commune aux associations prend ainsi plusieurs formes : subventions, mise à disposition de salles et d'équipements suite à une demande, eau et électricité des locaux associatifs prises en charge par la commune, délégation d'une adjointe à leur écoute.

Ce dynamisme associatif entraînant un nombre croissant d'associations sur le territoire implique dès lors la mutualisation des salles et le partage des équipements que la commune met à disposition. On peut saluer la coopération de toutes ces associations pour partager ces espaces publics et transmettre aussi valeurs de solidarité, civisme, respect des autres et de l'environnement.

La municipalité renouvelle ses remerciements aux associations et à tous leurs bénévoles. Merci à ces acteurs associatifs qui donnent de leur temps et de leur énergie pour que ces activités puissent exister. Ce don de soi est indispensable à la vie associative. Et tous ceux qui souhaitent s'engager dans cette démarche sont les bienvenus.

Enfin, souhaitons la bienvenue aussi à deux nouvelles associations : le collectif Dix Par Être qui regroupe des projets de différentes compagnies culturelles : spectacles, musique, projets sociaux, cours... et l'association Cric et Crac qui réunit ses adhérents autour du conte : collecte, transmission des récits, légendes, chansons...

QUELQUES RAPPELS CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS EN RELATION AVEC LA MUNICIPALITÉ :

- Pour les personnes intéressées, nouveaux arrivants ou non, notez que toutes les associations sont référencées sur la plaquette des associations téléchargeable sur le site www.mairie-rieux-volvestre.fr à l'onglet Culture/sports > Associations. La plaquette est aussi disponible en version papier à l'accueil de la mairie.
- L'agenda cliquable en page d'accueil du site recense les manifestations associatives.
- Les demandes pour les associations en matériel, équipement, affichage de banderoles, réservation de salles municipales se font par l'intermédiaire de formulaires téléchargeables sur le site. À transmettre à : associations@mairie-rieux-volvestre.fr
- Le courrier des associations est à adresser à : associations@mairie-rieux-volvestre.fr

LE PONT LAJOUS

À L'EMPLACEMENT DU PONT LAJOUS, SE TROUVAIT AUTREFOIS UNE SIMPLE PASSERELLE QUI RELIAIT LE CHÂTEAU À LA VILLE. LA CIRCULATION AUGMENTANT, CETTE PASSERELLE FUT RAPIDEMENT RENFORCÉE PAR UNE ARCHE DE BRIQUE, DITE « EN ANSE DE PANIER » LONGUE DE 25,90 MÈTRES. LE TEMPS FAISANT SON ŒUVRE, CETTE ARCHE FINIT PAR CÉDER DANS LES ANNÉES 1600.

L'architecte Pierre Monge est alors chargé en 1620 de la reconstruire. Le pont connaît ensuite plusieurs remaniements au cours du XVII^e siècle.

La version actuelle date de 1683 et a connu une première restauration en 1785. Cela explique son classement au titre des Monuments Historiques. Afin de protéger la cité, ce pont était équipé de deux portes fortifiées. La dernière porte a été détruite au début du XX^e siècle, pour faciliter la circulation des véhicules alors de plus en plus nombreux.

Sur la carte postale, est visible une sculpture juste au-dessus de l'ouverture ornée d'un soleil : il s'agit d'un monument à la gloire de Louis XIV. Il a été transféré sur le mur extérieur de l'actuelle sacristie et est visible encore aujourd'hui. Le pont a été restauré par le conseil départemental de la Haute-Garonne en 2018. (Rédigé en partenariat avec l'OTI.)

HIER...



... ET AUJOURD'HUI.



DES GUIDES VIRTUELS POUR UNE BALADE DANS LE CENTRE HISTORIQUE



Cette balade vous est proposée par
AU FIL DE NOS HISTOIRES

www.aufildenoshistoires.fr

QUESAQUO

Découvrez le monde
autrement



Comment ça marche ?

Des QRcodes Quesaquo sont disposés sur plusieurs sites du village : mairie, cathédrale, pont Lajous, Tourasse, pont d'Auriac. *Scannez-les pour avoir accès à du contenu exclusif (textes, photos...)*

Pour plus de fonctionnalités, téléchargez gratuitement l'application Quesaquo sur Google Play.

En partenariat avec la mairie

